

# Man Convertibles Global

Synthèse mensuelle:

29 février 2024

Part liée au reporting:

D EUR Acc

## Politique d'investissement

### Objectif d'investissement

Le Fonds vise à produire des rendements positifs grâce à des gains en capital et à des revenus d'intérêts.

### Type d'actifs

Le Fonds investira principalement dans des obligations convertibles et pourra utiliser l'option de conversion d'obligations afin de bénéficier de la performance positive des actions d'un émetteur. En conséquence, le Fonds pourra également détenir des actions. Le Fonds peut avoir recours à des instruments financiers dérivés.

### Degré de liberté par rapport à l'indice

Le Fonds est géré activement. Le Fonds n'a pas l'intention de répliquer l'indice Refinitiv Global Focus Convertible Bond et n'est pas limité par celui-ci. L'indice de référence est utilisé par le Fonds à des fins de gestion des risques afin de garantir que le Fonds est géré d'une

manière cohérente avec son objectif d'investissement et son profil de risque.

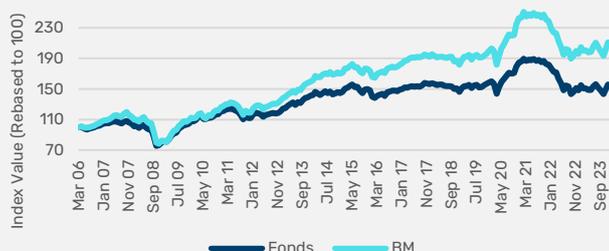
## Risques Du Fonds

La valeur de vos investissements et les revenus qui en découlent peuvent aussi bien augmenter que diminuer et vous courez le risque de perdre le montant investi au départ. Avant d'investir dans le Fonds, il est recommandé aux investisseurs de prendre en compte les risques, de vérifier si le Fonds correspond à leur profil d'investisseur et s'ils disposent de moyens financiers suffisants pour assumer les pertes qui pourraient être subies au titre des investissements dans le Fonds. **Les investisseurs ne doivent investir que s'ils comprennent les conditions auxquelles le Fonds est proposé. Vous trouverez plus d'informations dans les définitions des risques. Nous invitons les investisseurs à lire les documents commerciaux du fonds et à en prendre compte avant de décider d'investir.**

Performance mensuelle<sup>1</sup>: 0.08%

### Historique De Performance (Depuis Le Lancement)<sup>1</sup>

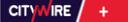
Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Les rendements peuvent augmenter ou diminuer selon les fluctuations des taux de change.



Benchmark	Name
	Merrill Lynch Convertible Global EUR TR --> Refinitiv Convertible Global Vanilla Hedged to EUR from 01.01.2013 --> Refinitiv Global Focus Convertible Bond Hedged to EUR from 01.07.2017

Performance YTD<sup>1</sup>: -1.52%

### Caractéristiques Du Fonds<sup>2</sup>

Date de création	21 mars 2006
Encours du fonds	EUR 125 043 049
Structure	UCITS
Domicile	Luxembourg
Gestionnaire d'investissements	GLG Partners LP
Classement SFDR	Article 8
Gérant(s)	Danilo Rippa 

### Summary Risk Indicator (SRI)



Voir le glossaire pour une explication du calcul du SRRI. Veuillez vous reporter au DIC/DICI pour connaître l'indicateur de risque pertinent dans votre juridiction

## Performance cumulée<sup>1</sup>

	1 mois	3 mois	6 mois	YTD	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Depuis le lancement
<b>Fund</b>	0.08%	2.64%	1.13%	-1.52%	1.65%	-19.10%	-0.29%	4.98%	53.33%
<b>Benchmark</b>	0.57%	3.59%	2.30%	-0.95%	4.36%	-16.72%	8.67%	25.20%	108.90%

## Performances discrètes<sup>1</sup>

## Statistiques de performance (Depuis Le Lancement)<sup>1</sup>

Année	Feb 2023 - Feb 2024	Feb 2022 - Feb 2023	Feb 2021 - Feb 2022	Feb 2020 - Feb 2021	Feb 2019 - Feb 2020	Rendement annualisé	Volatilité annualisée	Ratio de Sharpe <sup>2</sup>	Corrélation	Bêta	Ratio d'information	Tracking Error
<b>Fonds</b>	1.65%	-12.54%	-9.00%	20.70%	2.11%	2.41%	8.83%	0.17	n/a	n/a	n/a	n/a
<b>Benchmark</b>	4.36%	-10.62%	-10.71%	25.38%	4.07%	4.19%	9.59%	0.34	0.97	0.89	-0.72	2.46%

## Historique De Performance<sup>1</sup>

Année	Janv.	Févr.	Mars.	Apr	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Fonds YTD	BM YTD
<b>2014</b>	0.62%	2.82%	-1.45%	-1.26%	1.54%	1.82%	-1.61%	1.32%	-2.40%	0.76%	1.09%	-0.71%	2.42%	6.66%
<b>2015</b>	1.11%	2.80%	0.84%	1.68%	1.19%	-2.16%	0.07%	-3.22%	-2.22%	3.30%	0.48%	-0.99%	2.69%	2.27%
<b>2016</b>	-5.75%	-1.23%	2.08%	1.01%	0.83%	-1.98%	3.37%	0.81%	0.78%	-0.18%	-0.35%	1.47%	0.56%	4.52%
<b>2017</b>	0.50%	1.37%	-0.37%	0.74%	0.79%	-0.73%	0.52%	-0.36%	0.99%	2.25%	-0.49%	-0.75%	4.50%	5.64%
<b>2018</b>	1.01%	-0.59%	-1.10%	0.44%	0.24%	-1.21%	-0.13%	-0.04%	-0.31%	-2.13%	0.36%	-2.95%	-6.29%	-5.45%
<b>2019</b>	3.52%	1.61%	-0.14%	1.31%	-2.88%	2.18%	0.71%	-2.29%	0.45%	1.42%	1.07%	1.52%	8.61%	10.11%
<b>2020</b>	0.64%	-1.73%	-8.41%	5.85%	4.58%	2.66%	2.57%	2.18%	-0.72%	0.36%	4.96%	3.14%	16.37%	21.49%
<b>2021</b>	0.68%	1.88%	-1.41%	0.76%	-0.35%	0.88%	-1.43%	0.73%	-1.56%	0.97%	-2.25%	-0.45%	-1.62%	-1.81%
<b>2022</b>	-2.82%	-2.37%	-0.51%	-4.54%	-3.87%	-5.73%	4.12%	-0.85%	-6.39%	1.96%	3.50%	-1.98%	-18.37%	-17.84%
<b>2023</b>	4.29%	-2.52%	-0.07%	-1.33%	0.08%	2.90%	2.05%	-3.00%	-2.08%	-3.39%	4.15%	4.23%	4.93%	7.64%
<b>2024</b>	-1.61%	0.08%	n/a	-1.52%	-0.95%									

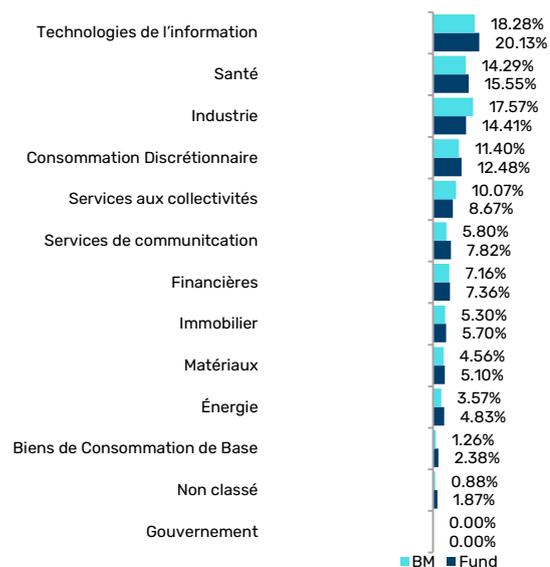
Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Les rendements peuvent augmenter ou diminuer selon les fluctuations des taux de change.

## Analyse de l'exposition et du risque

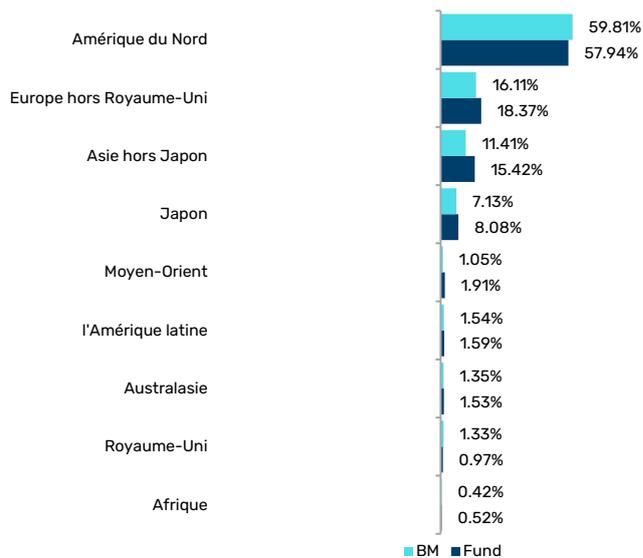
### Statistiques du portefeuille

Rendement courant	1.51%
Rendement optimal	2.10%
Delta moyen	47.26%
Durée de vie moyenne jusqu'à l'échéance	2.8
Nombre d'émetteurs	183

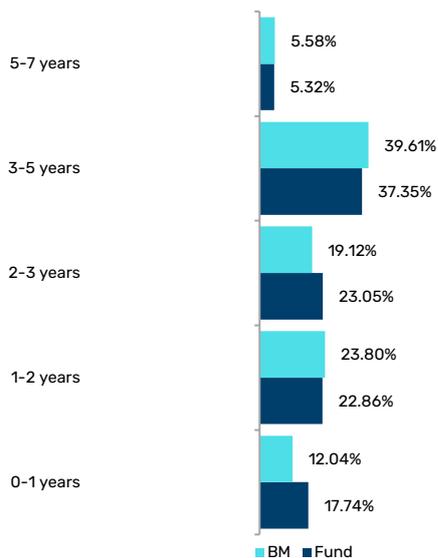
### Répartition sectorielle<sup>4</sup>



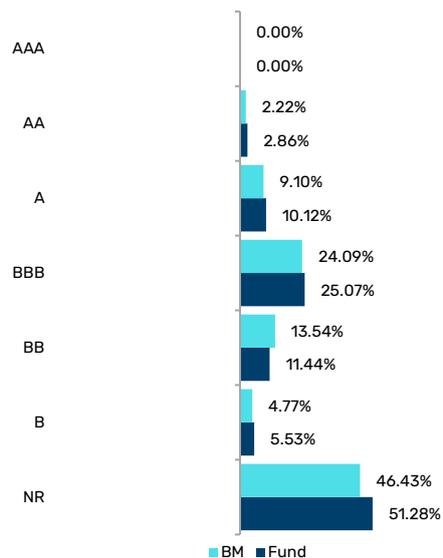
### Répartition géographique<sup>4</sup>



### Répartition des échéances du portefeuille<sup>4</sup>



### Répartition des notations de crédit<sup>4,5</sup>



**Exposition par classe d'actifs<sup>6</sup>**

	Exposition longue	Exposition courte
Cabriolets	91.35%	0.00%
Sociétés à nom unique – Produits dérivés	14.97%	0.00%
Équité	0.00%	-1.59%

**Les 10 principaux émetteurs<sup>7,8</sup>**

Émetteur	Exposition
Région de l'émetteur – Secteur – Notation de crédit	
North America - Information Technology - BBB	2.50%
Asia Excl Japan - Information Technology - BBB	1.73%
North America - Industrials - BB	1.70%
North America - Consumer Discretionary - BBB	1.70%
North America - Utilities - BBB	1.68%
Middle East - Energy - AA	1.59%
North America - Unclassified - NR	-1.59%
North America - Consumer Discretionary - NR	1.53%
North America - Industrials - BBB	1.50%
North America - Communication Services - B	1.48%

**Impact Data<sup>9</sup>**

Note ESG du fonds	62.18	Note ESG de l'indice de référence	62.10
Notation de risque du fonds Sustainalytics	22.36	Notation de risque de l'indice de référence Sustainalytics	22.90
Intensité carbone moyenne pondérée du Fonds	295.15	Intensité carbone moyenne pondérée de l'indice de référence	323.44

**VL<sup>10</sup>**

Part	VL	ISIN	Minimum d'investissement initial	Minimum d'investissement additionnel	Frais courants <sup>11</sup>	Commission de performance <sup>12</sup>	Frais de gestion
D EUR Acc	153.33	LU0245991913	1 000	n/a	1.85%	n/a	1.50%
D H CHF Acc	121.68	LU0446913450	1 000	n/a	1.85%	n/a	1.50%
D H USD Acc	130.04	LU0631844205	1 000	500	1.85%	n/a	1.50%
DR EUR Acc	106.65	LU0851817428	100 000	500	1.11%	n/a	0.75%
DR H CHF Acc	99.66	LU0851817774	1 000	n/a	1.10%	n/a	0.75%
DR H USD Acc	124.72	LU0851817857	1 000	n/a	1.11%	n/a	0.75%
I EUR Acc	140.15	LU0623725164	1 000 000	n/a	1.06%	n/a	0.75%
I EUR Inc G-Dist BA	127.55	LU0626621824	1 000 000	n/a	1.07%	n/a	0.75%
I H CHF Acc	151.20	LU0346428005	1 000 000	n/a	1.06%	n/a	0.75%
I H USD Acc	135.88	LU0631844387	1 000 000	n/a	1.06%	n/a	0.75%

Veillez noter que les performances spécifiques à la part sont disponibles à l'adresse suivante :

<https://www.man.com/products/9304>

**Conditions de négociation**

Fréquence de valorisation	Tous les jours
Fréquence de négociation	Tous les jours
Souscriptions	Avant 12:00 (Luxembourg) à la date de transaction
Rachats	Avant 12:00 (Luxembourg) à la date de transaction
Société de gestion	Waystone Management Co Lux SA /Luxembourg

<sup>1</sup> Veillez noter que toutes les statistiques et graphiques de performances sont basés sur la part mentionnée au début du reporting. Les données de performance sont présentées nettes de frais avec revenus réinvestis et ne tiennent pas compte des frais de souscription et de rachat lorsque ces frais sont applicables. Les rendements sont calculés nets des frais de gestion et de toute commission de performance applicable. D'autres parts peuvent facturer des frais plus élevés.

<sup>2</sup> L'encours du Fonds représente l'actif sous gestion combiné de toutes les parts du portefeuille. Le Fonds peut être considéré comme promouvant, entre autres caractéristiques, des caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 du SFDR

<sup>3</sup> Le ratio de Sharpe est calculé à partir d'un taux sans risque dans la devise appropriée sur la période analysée. Lorsqu'un investissement a sous-performé le taux sans risque, le ratio de Sharpe sera négatif. Le ratio de Sharpe étant une mesure absolue du rendement ajusté au risque, les ratios de Sharpe négatifs ne sont pas présentés

car ils peuvent être trompeurs.

<sup>4</sup> Veuillez noter que toutes les ventilations montrent les positions nettes et excluent ; Contrats à terme sur obligations et actions, swaps d'inflation et de taux d'intérêt, instruments de change, de change à terme, de pensions et de gestion de durée.

<sup>5</sup> La notation de crédit est déterminée par le Conseiller en investissement en utilisant la notation la plus élevée, y compris la notation de la catégorie de dette, attribuée par les agences de notation de crédit compétentes (Moody's/S&P/Fitch), ou, lorsqu'aucune notation de ce type n'est disponible, en utilisant sa propre notation interne.

<sup>6</sup> La gestion du risque de durée comprend les contrats à terme sur obligations, les swaps de taux d'intérêt, les swaps de rendement total et les obligations d'État émises par le Royaume-Uni, les États-Unis ou l'Allemagne. Les obligations d'État à court terme non classées dans la gestion du risque de durée seront classées dans la gestion de trésorerie. Les positions sur indice CDS sont classées dans la catégorie Gestion du risque de crédit et les positions CDS sur signature unique sont classées comme dérivés sur signature unique.

<sup>7</sup> Les organisations et/ou instruments financiers mentionnés sont mentionnés à titre de référence. Le contenu du présent document ne doit pas être considéré comme une recommandation d'achat ou de vente.

<sup>8</sup> La notation de crédit indiquée représente la notation présentant la plus grande exposition globale au niveau de l'émetteur détenue par le fonds. Le Fonds peut également détenir des titres auxquels a été attribuée une notation de crédit différente de celle indiquée ci-dessus.

<sup>9</sup> Données fournies par MSCI. Veuillez noter que le score MSCI ESG est rebasé à 100 %. L'intensité carbone moyenne pondérée représente l'exposition aux entreprises à forte intensité carbone, exprimée en tonnes d'équivalent CO2 / M\$ de chiffre d'affaires. Données fournies par Trucost & Sustainalytics, calculées selon la méthodologie TCFD. Les notations de risque ESG de Sustainalytics mesurent l'exposition d'une entreprise aux risques ESG importants spécifiques à un secteur et la manière dont une entreprise gère ces risques. Le score de notation de risque ESG d'une entreprise est attribué à l'une des cinq catégories de risque : risque négligeable (score global de 0 à 9,99 points), risque faible (10 à 19,99 points), risque moyen (20 à 29,99 points), risque élevé (30 à 39,99 points) et risque grave (40 points et plus). Le Fonds peut être considéré comme promouvant, entre autres caractéristiques, des caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 du SFDR.

<sup>10</sup> La part en bleu dans le tableau est la part du reporting du Fonds et peut être fermée aux nouvelles souscriptions.

<sup>11</sup> Frais courants (« OCF ») : Une charge variable payable sur un an, normalement basée sur les dépenses du Fonds au cours de l'exercice comptable précédent. Il exclut les commissions de performance (le cas échéant) mais inclut les frais de gestion.

<sup>12</sup> Commission de performance (jusqu'à) : paiement versé à un gestionnaire d'investissement si certains niveaux de performance sont atteints (souvent au-delà des niveaux définis dans l'objectif d'investissement) au cours d'une période de temps définie.

## Définition des risques

Avant d'investir dans le Fonds, les investisseurs sont invités à étudier attentivement les risques associés à l'investissement, à déterminer si le Fonds répond à leurs exigences d'investissement et s'ils disposent de ressources suffisantes pour supporter les pertes pouvant résulter d'un investissement dans le Fonds. Les investisseurs ne doivent investir que s'ils comprennent les conditions de l'offre du Fonds. Les investisseurs sont invités à étudier les risques suivants et, le cas échéant, à consulter un conseiller en investissement avant d'investir :

**Risque lié à l'objectif d'investissement** - Rien ne garantit que le Fonds atteindra son objectif d'investissement.

**Risque de marché** - Le Fonds est exposé aux fluctuations normales des marchés et aux risques associés aux investissements sur les marchés financiers mondiaux. Il ne peut donc y avoir aucune garantie de plus-value en capital.

**Risque de contrepartie** - Le Fonds sera exposé au risque de crédit sur les contreparties avec lesquelles il négocie des instruments échangés hors bourse, tels que les contrats à terme standardisés et les options ainsi que des opérations de gré à gré ou hors bourse. Ces instruments ne bénéficient pas des mêmes protections que les investisseurs qui négocient des instruments sur une bourse organisée.

**Risque de change** - La valeur des investissements libellés dans une autre devise peut évoluer à la hausse comme à la baisse en raison des fluctuations des taux de change. Des fluctuations défavorables des taux de change peuvent entraîner une baisse du rendement et une perte de capital. La couverture de l'exposition au risque de change peut ne pas être possible ou réalisable en toutes circonstances.

**Risque de liquidité** - La Stratégie peut effectuer des investissements ou détenir des positions de négociation sur des marchés qui sont volatils et qui peuvent devenir illiquides. La diminution du volume de négociation et/ou l'augmentation de la volatilité des prix peuvent rendre difficile la vente opportune et rentable des positions négociables.

**Instruments financiers dérivés (utilisation intensive)** - Le Fonds investira dans des instruments financiers dérivés (« IFD ») (instruments dont les prix dépendent d'un ou de plusieurs actifs sous-jacents) afin d'atteindre son objectif d'investissement. L'utilisation d'IFD comporte des risques supplémentaires tels qu'une sensibilité élevée aux fluctuations de prix de l'actif sur lequel il est basé. L'utilisation intensive d'IFD peut considérablement multiplier les gains ou les pertes.

**Risque d'effet de levier** - L'utilisation d'IFD par le Fonds peut entraîner une augmentation de l'effet de levier, ce qui peut conduire à des pertes importantes.

**Marchés émergents** - Le Fonds peut investir une part importante de ses actifs dans des titres exposés aux marchés émergents, ce qui implique des risques supplémentaires liés à des questions telles que l'illiquidité des titres et la nature potentiellement volatile des marchés, qui ne sont généralement pas associés à des investissements dans d'autres économies ou marchés plus établis.

**Titres de qualité « non-Investment grade »** - La Stratégie peut investir une part importante de ses actifs dans des titres de type « non-investment grade » (tels que des titres à « haut rendement ») qui sont considérés comme des investissements à risque plus élevé pouvant entraîner des pertes de revenus et de principal pour la Stratégie. Il s'agit d'instruments auxquels les agences de crédit ont attribué une notation qui indique un risque de défaut plus élevé. Les valeurs de marché des obligations à haut rendement et autres instruments ont tendance à être volatiles et sont moins liquides que les titres de type « investment grade ».

**Déclaration obligatoire** - Une description complète des risques est fournie dans le prospectus du Fonds.

## Lexique

- Rendement annualisé** - Un rendement total annualisé correspond à un gain financier moyen obtenu chaque année sur un placement sur une période donnée. Il est calculé pour indiquer ce qu'un investisseur obtiendrait sur une période donnée si le rendement annuel était composé.
- Volatilité annualisée** - La volatilité correspond au taux et au degré auxquels le prix d'un portefeuille, un titre ou un indice augmente ou baisse. Si le prix fluctue fortement à la hausse et à la baisse, il est très volatil. Si le prix fluctue plus légèrement et plus lentement, sa volatilité est plus faible. Elle est utilisée pour mesurer le niveau de risque d'un investissement. La volatilité annualisée correspond au niveau de volatilité annuel moyen sur une période donnée.
- Bêta** - Une mesure de la sensibilité du portefeuille d'investissement aux mouvements du marché. Le signe du bêta (+/-) indique si les rendements du portefeuille évoluent, en moyenne, dans le même sens que le marché (+) ou dans le sens inverse (-). Le marché a un bêta de 1. Si le portefeuille a un bêta inférieur (supérieur) à 1, cela signifie que le titre est théoriquement moins (plus) volatil que le marché.
- Obligation** - Titres d'investissement par lesquels un investisseur prête de l'argent à une société ou à un gouvernement pour une période déterminée, en échange d'un intérêt régulier. Un prêt sous la forme d'un titre, généralement émis par un gouvernement ou une société. Ce prêt paie normalement un taux d'intérêt fixe (également appelé coupon) sur une période donnée, à la fin de laquelle le montant initial emprunté est remboursé.
- Corrélation** - Une mesure de l'interdépendance ou de la force de la relation entre deux investissements. Une corrélation de 1 signifie que les deux investissements sont parfaitement synchronisés, tandis qu'une corrélation de -1 sous-entend qu'ils évoluent dans des sens diamétralement opposés, et 0 signifie qu'il existe aucune relation entre eux.
- Note (qualité) de crédit** - Une note attribuée par S&P, Moody's ou Fitch pour indiquer la santé financière de l'émetteur d'une obligation et les probabilités de défaut de paiement sur le principal et les intérêts. Par exemple, selon l'échelle de notation de S&P, la note de crédit la plus élevée est AAA. La note la plus basse de la catégorie investment grade est BBB-. En deçà de BBB-, les obligations sont qualifiées de « sous-investment grade » ou « à haut rendement ». Lorsque plusieurs agences de notation notent l'obligation, la meilleure note sera retenue. Lorsqu'aucune note officielle n'est attribuée par S&P, Moody's ou Fitch, si une note est disponible pour l'émetteur, elle sera utilisée.
- Sensibilité aux actions/delta** - Le delta est le rapport comparant la variation du prix du titre sous-jacent à la variation correspondante du prix d'un produit dérivé. Par exemple, si une option sur action possède un delta de 0,65, cela signifie que si le cours de l'action sous-jacente augmente de 1GBP, celui de l'option augmentera de 0,65GBP, toutes choses étant égales par ailleurs.
- Rendement de distribution** - Le rendement de distribution reflète les montants que l'on peut s'attendre à distribuer au cours des douze prochains mois en tant que pourcentage de la valeur nette d'inventaire par action du fonds à la date indiquée. Il peut être estimé. Il n'inclut pas de droits d'entrée et les investisseurs peuvent être assujettis à un impôt sur les distributions.
- Duration** - Exprimée en années et mesure la sensibilité du cours d'une obligation à une variation des taux d'intérêt. Les cours des obligations et les taux d'intérêt fluctuent en sens inverse.
- Frais d'entrée** - Les frais d'entrée indiqués sont un plafond et peuvent être dans certains cas plus faibles. Nous vous invitons à prendre contact avec votre conseiller financier ou le distributeur pour connaître les frais réels.
- Durée attendue** - Les obligations intégrant des options peuvent être exercées avant l'échéance, la durée peut être donc plus courte que la maturité des obligations sous-jacentes. L'émetteur/le porteur a la possibilité d'acheter ou de vendre l'obligation durant le cycle de marché selon les fluctuations des taux d'intérêt. Les émetteurs peuvent souhaiter exercer des obligations remboursables avant l'échéance afin de bloquer un taux d'emprunt plus faible (réduisant ainsi le coût du capital) ou un porteur d'une obligation «puttable» (c.-à-d. à option de remboursement par anticipation) peut exercer afin d'investir dans une émission obligataire plus rentable. La durée attendue tient compte des obligations qui intègrent des options et correspond à la durée avant que l'option intégrée ne soit exercée.
- Exposition** - Ce terme désigne la part d'un portefeuille qui est soumise aux fluctuations des prix d'un titre, d'un secteur, d'un marché ou d'une variable économique en particulier. Elle est généralement exprimée en pourcentage du portefeuille total. Le portefeuille a par exemple une exposition de 10 % au secteur minier.
- Obligations à taux flottant** - Titres dont les paiements d'intérêts (revenus) sont périodiquement ajustés en fonction de la variation d'un taux d'intérêt de référence.
- Contrats à terme standardisés** - Contrats financiers dérivés qui obligent les parties à acheter ou vendre un actif à une date et un prix futurs prédéterminés.
- Contrat de change à terme(forward)** - Un contrat de change à terme est un contrat conclu pour acheter ou vendre une quantité de devises à un prix spécifié en échange d'un règlement à une date ultérieure convenue à l'avance.
- UK Gilts** -
- Exposition brute redimensionnée** - Si le portefeuille possède une exposition brute de 120%, nous pouvons la redimensionner dans certains cas pour parvenir à 100% pour les répartitions géographiques ou sectorielles. Par exemple, si l'exposition brute aux États-Unis est de 40% de 120% du fonds, l'exposition brute redimensionnée serait de  $(40\%/120\%)*100\%$ , soit 30%, les États-Unis représentent donc 30% de l'exposition brute totale après réévaluation.
- Couverture** - Méthode de réduction des risques inutiles ou involontaires.
- Ratio d'information** - Ratio d'information - Le rapport entre les rendements du portefeuille supérieurs aux rendements d'une référence (généralement un indice) et la volatilité de ces rendements relatifs. Le rapport mesure la capacité d'un gérant de portefeuille à générer des rendements supérieurs par rapport à la référence. La volatilité est mesurée en utilisant le Tracking Error.
- Obligations d'État et d'entreprises de qualité « Investment grade »** - Obligations considérées comme présentant un risque de défaillance plus faible et bénéficiant d'une notation plus élevée de la part des agences de notation.
- Levier** - Le levier est calculé d'après la somme de l'exposition brute, indiquée en pourcentage du capital du fonds, à partir de chaque secteur échangé par le programme correspondant, et n'inclut donc pas le levier issu des emprunts ou des couvertures de change.
- Life to Optimal** - Il s'agit de la durée attendue d'une obligation en tenant compte des options intégrées, indiquant par conséquent la date à laquelle le rendement optimal serait obtenu.
- Position longue** - Un titre qui est acheté dans l'espoir que son prix augmentera.
- Maturité** - La maturité est la période avant l'échéance d'un instrument financier, après laquelle il doit être renouvelé ou il cessera d'exister.
- Instruments du marché monétaire** - Instruments financiers qui sont normalement négociés sur le marché monétaire, tels que les bons du Trésor, les certificats de dépôt et les billets de trésorerie, à l'exclusion des instruments de paiement
- NAV / VL** - La valeur liquidative (VL/NAV) représente la valeur par action. Elle est calculée en divisant la valeur liquidative totale du fonds (la valeur des actifs du fonds moins ses passifs) par le nombre d'actions en circulation.
- Frais courants (OCF)** - Le montant des frais courants est basé sur les frais et peut varier d'une année sur l'autre. Il comprend les frais de gestion, mais pas les commissions de performance (le cas échéant) et les coûts de transaction du portefeuille, sauf si des frais d'entrée/de sortie sont payés par le Fonds sur l'achat ou la vente de parts d'un autre compartiment. Les commissions que vous payez sont utilisées pour payer les coûts d'exploitation du Fonds, dont les coûts de promotion et de distribution. Ces frais réduisent le potentiel de croissance de votre placement.

**Options** - Contrats financiers qui confèrent le droit, sans toutefois en avoir l'obligation, d'acheter ou de vendre un actif à un prix donné à une date future donnée ou avant cette date.

**Surpondération/sous-pondération** - Correspond à la position d'un fonds en ligne avec l'indice de référence choisi. En cas de surpondération, un fonds détient une plus grande quantité d'un titre que l'indice de référence et inversement en cas de sous-pondération.

**Commission de performance** - La somme payée à un Gérant de fonds si certains niveaux de performance ont été atteints (souvent supérieurs aux niveaux correspondant à l'objectif d'investissement) sur une période donnée. Veuillez vous reporter au prospectus du fonds pour une description complète.

**Concentration des positions** - La proportion de la valeur liquidative d'un portefeuille représentée par les positions les plus importantes (par ex. 5/10/20).

**Actions privilégiées** - Le paiement effectué à un gestionnaire de placements si certains niveaux de performance sont atteints (souvent au-delà de tout niveau défini dans l'objectif d'investissement) au cours d'une période définie. Veuillez vous reporter au prospectus du fonds pour obtenir une description complète.

**Frais de rachat** - Il s'agit du montant maximum qui peut être déduit de votre argent avant de reverser les revenus de votre investissement.

**Indice de référence** - Il ne s'agit pas d'un indice de référence officiel et il est utilisé à titre de comparaison de manière non officielle.

**Running Yield** - Au niveau des titres, le running yield ou rendement actuel désigne le revenu annuel obtenu sur un investissement divisé par sa valeur de marché actuelle. Au niveau du fonds, il s'agit d'une moyenne pondérée des titres contributeurs sur la base des pondérations absolues.

**Secteur (i)** - Un secteur est un segment de l'économie sur lequel les entreprises proposent le même produit ou service ou un produit ou service similaire. Il peut également s'agir d'une industrie ou d'un marché qui partage des caractéristiques opérationnelles. Le fait de diviser une économie en plusieurs segments permet une analyse plus approfondie de l'économie dans son ensemble.

**Secteur (ii)** - Un groupe pair de fonds qui ont un objectif d'investissement similaire ou qui investissent dans le même type d'actifs. Ils sont organisés par des sociétés indépendantes telles que l'Investment Management Association au Royaume-Uni. La performance moyenne d'un secteur est souvent utilisée comme référence pour comparer celle d'un fonds appartenant au secteur.

**Part** - Type d'actions de fonds détenues par les investisseurs dans un fonds (les parts diffèrent en fonction des niveaux de commissions et/ou d'autres caractéristiques telles que la couverture contre le risque de change). Chacun a un niveau de commissions et un investissement minimum différents.

**Ratio de Sharpe** - Le ratio de Sharpe est une mesure pour calculer le rendement ajusté du risque, et est devenu la norme de l'industrie pour ces calculs. Le ratio de Sharpe est le rendement moyen obtenu en plus du taux sans risque par unité de volatilité ou risque total. Le ratio doit être le plus élevé possible, un nombre supérieur à 1 étant habituellement considéré comme bon, un nombre supérieur à 2 étant considéré comme très bon et un ratio de 3 ou plus étant considéré comme excellent. Comme il s'agit d'une mesure absolue du rendement ajusté du risque, les ratios de Sharpe négatifs peuvent être trompeurs et sont par conséquent accompagnés de la mention S/O.

**Position short** - Les gérants de fonds utilisent cette technique pour emprunter un titre et le vendre ensuite avec l'intention de le racheter moins cher lorsque le prix baissera. La position dégage une plus-value si la valeur du titre baisse. S'agissant des fonds OPCVM, des produits dérivés, tels que les contrats sur différence (CFD), peuvent être utilisés pour simuler une position short.

**Tracking Error** - Le Tracking Error est une mesure de l'écart entre les rendements d'un portefeuille et la référence ou l'indice en fonction duquel il est géré.

**OPCVM** - Désigne les organismes de placement collectif en valeurs mobilières. Il s'agit du cadre réglementaire européen pour un véhicule d'investissement qui peut être commercialisé dans l'Union européenne et qui vise à améliorer les protections pour les investisseurs individuels.

**Rendement à l'échéance** - Le rendement à l'échéance (YTM) correspond au rendement total attendu d'une obligation si celle-ci est conservée jusqu'à son échéance. Le rendement à l'échéance désigne le rendement d'une obligation à long terme exprimé sous forme de pourcentage annuel, en supposant que les coupons ont été réinvestis au même taux. Il tient compte de la variation du rendement si l'émetteur a l'intention et la capacité à racheter la dette avant l'échéance.

**Life to Optimal** - Il s'agit de la durée attendue d'une obligation en tenant compte des options intégrées, indiquant par conséquent la date à laquelle le rendement optimal serait obtenu.

**YTD** - Depuis le début de l'année.

## Informations importantes.

Afin de remplir les objectifs du fonds, le Prospectus permet au gestionnaire d'investir principalement dans des parts d'autres organismes de placement collectif, des dépôts bancaires, contrats dérivés conçus dans le but d'obtenir une exposition à court terme à une action ou à un indice sous-jacent à un coût inférieur à celui de la détention de l'actif, ou dans des actifs visant à répliquer un indice d'actions ou de titres de créance. La valeur d'un investissement et les revenus qui en découlent peuvent augmenter ou baisser et les investisseurs peuvent perdre la totalité du capital investi au départ. Les investissements alternatifs peuvent comporter des risques supplémentaires importants.

Le document est fourni à titre d'information uniquement et ne constitue ni une offre ni une invitation à investir dans quelque produit que ce soit pour lequel une société de Man Group plc fournit des conseils en investissement ou d'autres services. Il n'est pas contractuel et ne représente pas non plus une information exigée par une quelconque disposition législative. Avant de prendre toute décision d'investissement, les investisseurs doivent lire et examiner les documents d'offre du fonds.

Les opinions exprimées sont celles de l'auteur à la date de leur publication et peuvent changer.

Certaines affirmations contenues dans ces documents concernant les objectifs, les stratégies, les perspectives ou les autres données non historiques peuvent être des « énoncés à caractère prospectif » et reposent sur des indicateurs et des attentes valides à la date de leur publication. Nous ne nous engageons pas à les mettre à jour ou à les réviser. Les énoncés à caractère prospectif sont sujets aux risques et aux incertitudes qui peuvent donner lieu à un écart important entre la réalité et les résultats sous-entendus dans les affirmations.

La distribution de ce document et l'offre d'actions peuvent être restreintes et le montant minimum de souscription peut être plus élevé dans certaines juridictions. Le(s) produit(s) mentionné(s) dans le présent document (i) ne peut/peuvent pas être enregistré(s) pour être distribués dans votre juridiction, et (ii) peut/peuvent uniquement être mis à la disposition d'investisseurs ou d'entités professionnels ou autrement qualifiés. Il est important que les distributeurs et/ou les investisseurs potentiels soient en mesure de garantir le respect des règlements locaux avant d'effectuer une demande de souscription. Pour plus d'informations, reportez-vous à la documentation de l'offre.

Sauf mention contraire, toutes les informations sont fournies par Man Group plc et ses filiales à la date indiquée sur la première page du présent document.

Australie : le présent document est distribué, le cas échéant, en Australie par Man Investments Australia Limited ABN 47 002 747 480 AFSL 240581, une société régie par l'Australian Securities & Investments Commission (ASIC). Ces informations ont été élaborées sans tenir compte des objectifs, de la situation financière ou des besoins de quiconque.

Espace économique européen : Sauf indication contraire, le présent document est diffusé dans l'espace économique européen par Man Asset Management (Ireland) Limited (« MAMIL »), société enregistrée en Irlande sous le numéro d'entreprise 250493 et dont le siège social est sis 70 Sir John Rogerson's Quay, Grand Canal Dock, Dublin 2, Irlande. MAMIL est agréée et réglementée par la Banque centrale d'Irlande sous le numéro C22513.

Région administrative spéciale de Hong Kong : Le présent document est distribué, le cas échéant, dans la Région administrative spéciale de Hong Kong par Man Investments (Hong Kong) Limited et il n'a pas été vérifié par la Securities and Futures Commission, la Commission des opérations sur titres et opérations sur contrats à terme standardisés de Hong Kong. Le présent document ne peut être distribué qu'à des intermédiaires et des clients professionnels qui rentrent dans le cadre de l'une des dérogations accordées aux investisseurs professionnels prévues dans l'Ordonnance sur les titres et les contrats à terme standardisés et ne doit pas être exploité par d'autres personnes.

Royaume-Uni : Sauf indication contraire, le présent document est diffusé au Royaume-Uni par Man Solutions Limited (« MSL ») qui est une LTD enregistrée en Angleterre et au Pays de Galles sous le numéro 3385362. MSL est agréée et enregistrée par la Financial Conduct Authority (la « FCA ») du Royaume-Uni sous le numéro 185637 et son siège social est sis Riverbank House, 2 Swan Lane, London, EC4R 3AD, Royaume-Uni.

Veillez noter qu'à tout moment, le Gestionnaire ou la Société de gestion se réserve le droit de résilier les accords de commercialisation du Fonds. Ce document ne convient pas aux Personnes Américaines.

Le présent document est la propriété de la société Man et ne peut être reproduit ni diffusé, en tout ou partie, sans son accord écrit préalable. Les services de données et les informations disponibles auprès de sources publiques utilisés dans le cadre de la rédaction du présent document sont considérés comme fiables. Nous ne saurions toutefois en garantir l'exactitude. © Man 2024

MSCI : ©2023 MSCI ESG Research LLC. Reproduit avec autorisation ; aucune autre distribution.

Ce rapport contient certaines informations (les "Informations") provenant de MSCI ESG Research LLC, ou de ses sociétés affiliées ou fournisseurs d'informations (les "Parties ESG"). Les Informations ne peuvent être utilisées que pour votre usage interne, ne peuvent être reproduites ou rediffusées sous quelque forme que ce soit et ne peuvent pas être utilisées comme base ou comme composant d'instruments, produits ou indices financiers. Bien qu'elles obtiennent des informations auprès de sources qu'elles considèrent fiables, aucune des parties ESG ne garantit l'originalité, l'exactitude et/ou l'exhaustivité des données contenues dans les présentes et décline expressément toute garantie expresse ou implicite, y compris celles de qualité marchande et d'adéquation à un usage particulier. . Aucune des informations MSCI n'est destinée à constituer un conseil en investissement ou une recommandation de prendre (ou de s'abstenir de prendre) tout type de décision d'investissement et ne peut être invoquée en tant que telle, ni ne doit être considérée comme une indication ou une garantie de toute performance future. , analyse, prévision ou prédiction. Aucune des parties ESG ne pourra être tenue responsable des erreurs ou omissions liées aux données contenues dans les présentes, ni aucune responsabilité pour tout dommage direct, indirect, spécial, punitif, consécutif ou tout autre dommage (y compris la perte de bénéfices), même si elle est informée de la possibilité. de tels dommages.